

Pourquoi les **Universités françaises**, et en particulier l'Université d'Orléans, sont-elles toujours mobilisées au bout de **14 semaines** ?

Pourquoi enseignants et enseignants-chercheurs prennent-ils le risque de ne pas valider le 2^{ème} semestre universitaire ?



Nous dénonçons :

- des réformes faites dans la précipitation et sans réelle concertation avec l'ensemble de la communauté universitaire, qui pourtant est prête à accepter des changements,
- des **réformes** qui **détruisent** le système éducatif plutôt que de l'améliorer, et ne permettront plus **l'égalité des chances** et **l'éducation pour tous**.

L'Education Nationale, de l'école maternelle à l'Université,
doit rester un **service public de qualité, accessible à tous**,
sans condition de **revenu** ou de **lieu d'habitation**.

Réforme de la formation et du recrutement des enseignants, dite « mastérisation »

Sur la base d'une logique purement comptable :

- Disparition des programmes nationaux de formation des enseignants
- Appauvrissement de la formation
 - pratique : **disparition de 70 % des heures de stage en classe**
 - pédagogique et disciplinaire : volumes horaires modulés en fonction des moyens de chaque université
- Perte de l'année de formation rémunérée

Quels enseignants pour demain ?

<http://www.metier-prof.org/2009/04/coordination-nationale-formation-des.html>

La loi « Libertés et Responsabilités des Universités » (LRU) : la marchandisation des savoirs

- Désengagement financier de l'État
- Fonctionnement fondé sur une logique ultralibérale, celle-là même qui a conduit à la crise actuelle
- Conséquences directes sur les universités et pour les étudiants :
 - **fermeture de sites** universitaires et de **formations**
 - **explosion des frais d'inscription**

➤ **Endettement** obligatoire des étudiants et des familles (aujourd'hui, frais de scolarité en France : 202 € ; avec la LRU en Angleterre : **licence à 3 600 € ; master de 4 000 à 15 000 € !**).

Qui pourra encore aller à l'Université ?

http://www.dailymotion.com/video/x8rxrj_du-processus-de-bologne-a-la-lru-un_news

L'accord « Vatican »

- Accord totalement anti-laïque du 18 décembre 2008 qui autorise le Vatican à délivrer des diplômes reconnus par l'État français sans qu'il n'ait aucun droit de regard sur leurs contenus
- **Ingérence des religions** dans l'enseignement supérieur et la formation des enseignants du public
- L'État n'a pas à reconnaître des diplômes attribués par une religion quelconque !
- L'Éducation Nationale est la seule garante des enseignements !

L'État pourra-t-il encore être le garant des valeurs républicaines ?

<http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article2453>
<http://www.mesopinions.com/annulation-de-l-accord-Vatican-Kouchner-petition-petitions-aa7ff411b416afe1d722a574e02b8c56.html>



*j'enseigne
tu enseignes
il enseigne
nous enseignons
vous enseignez
ils détruisent*



Coordination
des personnels et
étudiants
de l'Université
d'Orléans
et des organismes
de recherche.